

Saint  
Carné

LE MAGAZINE  
ÉTÉ 2024





# LE MAGAZINE ÉTÉ 2024

## LE MOT DU MAIRE

Le 27 mai dernier, les enfants, certes un peu stressés mais enthousiastes, ont pu intégrer le nouveau restaurant scolaire avec le personnel communal. Tout s'est bien déroulé, sans aucun plateau du self renversé. Depuis, la vitesse de croisière et les habitudes sont prises avec un confort pour tous. Cet équipement était devenu indispensable au vu des réglementations.

Tout d'abord, l'exiguïté de l'ancienne cuisine était tolérée par la direction départementale de la protection des personnes (DDPP) qui nous laissait fonctionner dans ces locaux existants. En revanche dans les nouveaux locaux, la commune répond à toutes les normes en vigueur à ce jour avec une partie production que l'on peut trouver un peu grande et démesurée par moment.

Ensuite, le bruit généré par les enfants dans l'ancien restaurant était parfois au-dessus des normes. La nouvelle salle de restauration a une meilleure acoustique. Elle reçoit la totalité des élèves en un seul service. Cela permet de pouvoir disposer de trois agents pour la surveillance de la cour après le repas.

Cette grande salle de restauration nous permettra aussi de répondre à une éventuelle crise sanitaire comme celle que nous avons connue puisque les enfants n'auront pas besoin de changer de lieu, au vu de la superficie de la salle de restauration.

Et enfin, cet outil autorise une mutualisation des moyens de fabrication des repas pour les communes voisines (Calorguen et Trévron) et l'IME ainsi qu'une réduction des charges de fonctionnement pour la commune (plus on fabrique plus les coûts de production sont moindres). La porte de la mairie reste ouverte à la discussion avec des communes qui voudraient nous rejoindre.

Je tiens aussi, au travers de ce mot, à vous informer du départ d'Anthony notre deuxième agent technique recruté l'année dernière. Il est reparti dans le privé pour un meilleur salaire. Nous regrettons son départ mais la collectivité répond à une grille salariale fixée par l'État qui pour la catégorie C n'est pas valorisée et nous ne pouvions pas lui proposer un salaire à la hauteur de ses attentes.

- 02 LE MOT DU MAIRE
- 03 C'EST NOUVEAU
- 04 LE RESTAURANT SCOLAIRE
- 06 VIE COMMUNALE
- 08 ENFANCE / JEUNESSE
- 12 LES ASSOCIATIONS
- 16 VIE PRATIQUE
- 20 LES CONSEILS MUNICIPAUX
- 31 ETAT CIVIL & URBANISME

# SOMMAIRE

Comme trop souvent, il me semble important de rappeler certaines règles du bien vivre ensemble. Loin de moi l'idée de faire la morale, mais le bien-être de tous passe par certaines règles. Tout d'abord, le respect de chacun doit nous guider en premier lieu. Le respect du bien public est aussi important car les dégradations et les incivilités sont payées par le budget communal. Nous en avons déploré plusieurs depuis le début de l'année (dépôts sauvages, miroir dans les toilettes publiques, panneaux de signalisation volés, arbres cassés).

Il y a un code de la route, malgré cela la vitesse est parfois excessive par endroit, des panneaux routiers ne sont pas respectés (stop, interdiction de circuler.) et certains comportements peuvent-être à risque. Nous ne sommes pas seuls sur le domaine public, pensons aux autres.

Pour rappel, les poubelles et les sacs jaunes doivent être déposés sur la voie publique uniquement le jour de la collecte. Les horaires pour passer la tondeuse, les tailles des haies, les travaux divers... sont soumis à un arrêté préfectoral. Certains prennent encore trop de liberté avec le règlement au détriment de la quiétude des voisins.

Avant de terminer, je tiens à remercier l'ensemble des élus qui sont investis dans le suivi des dossiers et dans la vie locale.

Aux nouveaux habitants, avec le conseil municipal, nous vous proposons une rencontre amicale le samedi 14 septembre à 11h00 dans la salle d'honneur de la mairie.

Je donne rendez-vous le 21 septembre à 11h00 à l'ensemble de la population pour l'inauguration du nouveau restaurant scolaire sur le site de l'école.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale, à toutes et à tous, un très bel été 2024.



**Ronan TRELLEU**  
Maire de Saint-Carné

**Participation et crédits photos :** Mairie de Saint-Carné, Associations, Pandao, Adobe Stock  
**Création graphique :** Pandao, Le Hinglé  
**Impression :** Imprimerie Auclerc, Taden

BULLETIN MUNICIPAL ÉTÉ 2024

**Directeur de la publication :** Ronan TRELLEU, Maire  
**Chargés du bulletin :** Typhène HEYDON, Anne-Hélène CRESPEL, Nathalie GUERIN, Anne-Sophie LEROUX, Jérôme RICARD.

## C'EST NOUVEAU

### SOPHIE WISZNIAK

Je me suis installée fin 2023 à Saint Carné (s'incarner) où j'exerce mon activité d'énergéticienne, appréciant ce nouveau lieu de vie avec l'humour, la joie et l'enthousiasme qui me caractérisent.

Formée depuis plusieurs années à des pratiques énergétiques (telles que le Reiki, le magnétisme, ...) j'accompagne avec écoute et bienveillance chaque personne à être acteur de son mieux-être, que ce soit pour des problématiques physiques, psychologiques, émotionnelles, des transitions de vie, des situations difficiles (rupture, maladie, deuil, addictions, ...) et également pour une envie ou un besoin de détente, d'apaisement ou simplement un regain d'énergie.

Les séances énergétiques sont de plus en plus reconnues pour leurs bienfaits et viennent en complément de la médecine traditionnelle.

J'anime également des ateliers collectifs car la transmission et le partage sont des valeurs essentielles pour moi.

**Deux ateliers sont d'ailleurs prévus à la salle associative de la Mairie le dimanche 15/09 et le dimanche 22/09 entre 10h et 12h (entrée libre et**

**gratuite) autour d'un thé/café sur des thèmes variés (le nettoyage énergétique sur soi et pour son lieu de vie, l'énergie des mots et des pensées, l'ancrage, le taux vibratoire...)**



Possibilité de réserver une séance (du lundi au samedi midi) ou votre place pour l'un des ateliers de septembre en m'appelant directement (**06 89 15 70 78**) ou bien sur mon site internet [www.sophie-energeticienne.fr](http://www.sophie-energeticienne.fr)

Prenez soin de vous.

### SD MINIPELLE

Sylvain Duponcel, 38 ans, je suis originaire de Calorguen et actuellement conseiller municipal dans cette commune.

En mars 2024 je décide de créer mon entreprise après 6 ans à mon compte dans le milieu agricole puis une expérience de 2 ans en tant que salarié paysagiste.

Je propose mes services pour l'aménagement des extérieurs tels que terrassement, évacuation de déblai gravats végétaux, tranchée, talutage mais aussi seuil de portail, dalle de béton pour abri de jardin entre autres.

Je réalise également des services de montages de carports, pergolas et portails. Je travaille dans un rayon d'environ 30 minutes autour de St Carné.



**Je suis visible sur Facebook et pour toutes demandes je suis disponible par téléphone (07 49 32 17 12) ou par mail ([sylvain@sdminipelle.fr](mailto:sylvain@sdminipelle.fr)) pour effectuer un devis gratuit dans un premier temps.**



## NOUVEAU FOOD TRUCK

Tous les mercredis soir, à partir de 18h, devant l'Espace Karnay, le **Black Panda** vous proposent des burgers et des spécialités sur Cap Vert, pour toute réservation : **07 51 09 10 84.**

# LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

"C'est très bien ça change de la cantine. On va s'habituer avant le collège. Ça nous aide à être autonome."

Ruben CM2

"Bien j'adore ce self parce qu'il y a de la couleur !"

Romane GS

"Je préfère le self et manger à 4 copains c'est mieux !"

Aaron CM1

"C'est trop bien on peut se servir nous même !"

Océane CM2

"Je préfère le self on est à 4 et c'est moins bruyant à table. On est autonome, on débarrasse tout seul."

Gabriel CP

"On s'y sent bien à l'aise. Les couverts en plastique ce n'est pas lourd et ce n'est pas grave si ça tombe, ça ne casse pas !"

Solan CE1

Démarrage des travaux : **janvier 2023**  
**17 mois** de travaux / Ouverture le **27 mai 2024**  
**14** corps d'artisans  
Surface **552 m<sup>2</sup>**  
**150 places** en réfectoire

**225 repas / jour** produits sur place en moyenne  
- 110 repas pour les élèves de Saint-Carné sur site  
- 60 repas livrés à la commune de Calogruen  
- 45 repas livrés à la commune de Trévron  
- 12 repas livrés à l'IME Les Vallées de Saint-Carné  
2 cuisiniers (1 agent de la commune de saint-Carné et 1 agent de Trévron) et 1 apprentie Cap cuisine.

Coût total des travaux : **1 607 124,03 € HT**  
14 lots de travaux - hors maîtrise d'œuvre, étude, mobilier, etc.

#### Subventions :

- Etat (DSIL et DETR) : 260 000 €
- Dinan Agglomération : 100 000 €
- Département « contrat de territoire » : 127 014 €
- Région « Bien vivre 2022 » : 150 000 €

Emprunts : 800 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne et 300 000 € auprès du Crédit Agricole

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

**Côtes d'Armor**  
le Département

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Région  
BRETAGNE

RDV le **21 septembre à 11h00** pour l'inauguration du nouveau restaurant scolaire sur le site de l'école.

## LES VŒUX



## RELAIS DES VILLAGES

**Samedi 4 mai dernier, s'est tenue la 38ème édition du Relais des Villages, une épreuve sportive et collective qui voit près de 40 coureurs se relayer pendant cinq heures et cette année, Saint-Carné y a participé sous la houlette d'un nouveau comité d'organisation.**

Après de nombreuses années sous la responsabilité d'Annick Tostivint, Liliane Simon avait repris le relais l'année dernière, évitant ainsi que Saint-Carné ne se retire de cette compétition amicale et originale. Elle l'a transmis à Jean-Baptiste Canivet, tout en restant en soutien, pour l'accompagner dans la préparation de cette épreuve exigeante.

C'est ainsi que le 4 mai 33 relayeurs, dont 6 familles, se sont élancés sur les 50 kilomètres du parcours sous un beau soleil et dans une ambiance festive. Départ à Evran, une pause à Saint-Carné et retour à Evran en passant dans les 13 villages participants. Vingt signaleurs et deux vélos accompagnateurs ont complété cette équipe assurant ainsi le bon déroulement de l'évènement.

Comme le veut la tradition, le dernier relais a été couru par le Maire Ronan Trelu accompagné de Romane et Noé, les benjamins de l'épreuve.

Enfin, une remise de médailles et de diplômes a eu lieu le 4 juin dans la Salle Karnay, suivi d'un pot offert par la Mairie. L'occasion pour toutes et tous de refaire la course et de prendre rendez-vous pour le 18 mai 2025 et une 39ème édition organisée par Bobital !



## JOURNÉE CITOYENNE



La journée citoyenne s'est déroulée le samedi 8 juin de 14h à 18h. 15 personnes ont répondu présentes. Cela a été l'occasion de faire du tri dans les archives de la mairie, de faire de la lasure sur les bancs et la table, mais aussi de débroussailler les chemins ruraux. Elle s'est terminée dans la convivialité autour d'un rougail saucisses et d'un fondant au chocolat ou d'un clafouti fraises.

### Quelques dates à retenir :

**Samedi 14 septembre à 11h**

Accueil des nouveaux habitants

**Samedi 21 septembre à 11h**

Inauguration du nouveau restaurant scolaire

**Dimanche 27 octobre**

Repas des aînés

**Vendredi 20 décembre**

Programmation culturelle Dinan Agglomération, spectacle

## CÉRÉMONIE 8 MAI

Nous avons la chance sur la commune d'avoir plusieurs portes drapeau qui répondent présents aux cérémonies. Afin d'initier de nouveaux portes drapeaux, le Conseil Municipal a adhéré au Comité de Dinan du Souvenir Français.

L'adhésion permettra aux volontaires de la commune de recevoir une formation pour devenir porte-drapeaux des cérémonies officielles.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNE

Sur les 945 électeurs, 575 sont venus voter aux élections européennes du 9 juin 2024, soit près de 61% des inscrits. (14 blancs et 19 nuls).

Jordan Bardella arrive en tête avec 184 voix, Valérie Hayer est en 2ème position avec 78 voix, suivie de près par Raphaël Glucksmann avec 74 voix, puis Manon Aubry avec 38 voix et François-Xavier Bellamy avec 35 voix.



# L'ÉCOLE NORBERT GUITTON



## Remise du label 100% EAC

Lors du conseil d'école deuxième trimestre, Marie Guillou, conseillère pédagogique a remis à l'école le Label 100% Education Artistique et Culturelle pour des élèves. Une belle mise en valeur des projets de l'école ces dernières années !



## Sortie bibliothèque

Un vendredi sur deux, les élèves de MS-GS et CP-CE1 se rendent à la bibliothèque pour emprunter et découvrir de nouveaux ouvrages ! Ils en ont profité pour fleurir les murs de la bibliothèque avec leurs productions d'art visuel. Allez à la bibliothèque pour les découvrir.

## Projet cirque

Les mardis et vendredis, les enfants des 6 classes participent à une initiation au cirque avec Nolwenn Le Guillou de l'association La Turbine. Les cirassiens carnéens se produiront le 16 juin matin lors de la fête de l'école !



## Sortie fraternité

Le 17 mai, les 6 classes de l'école sont parties à Rennes pour la journée Fraternité. Au programme : visite guidée du Musée des Beaux Arts et pique nique au parc du Thabor. Les élèves ont également pu profiter de l'aire de jeux du parc rennais. Une très belle sortie qui a su émerveiller petits et grands !



## Éducation à la santé

Des ateliers d'éducation à la santé sont organisés le 3 juin avec Elise Laugier, psychologue du pôle DAME. Les GS ont participé au projet départemental (Respecter qui je suis, ce que je suis) en co-animation avec Mme Lestrée, infirmière scolaire.

## Café des parents

Avec le soutien de la municipalité, les services scolaire et périscolaire organisent un café des parents par période pour aborder différents sujets de la vie de l'enfant. Des intervenants extérieurs (agréés Education Nationale) seront invités lors de prochains cafés.

## Projet fresque

Avant l'été, l'artiste Nicolas Guéguen interviendra à l'école pour peindre une fresque sur le thème du cirque sur le mur d'entrée de l'école !



# ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

## NOUVEAUTÉ

Sur les temps périscolaires, nous avons pu continuer sur les différents temps à sensibiliser les enfants au bien vivre ensemble et leur faire découvrir de nouveaux ateliers tant culturels qu'artistiques.

Les actions mises en place pour l'accompagnement sur les différents temps, ont pu permettre une évaluation positive des moments pouvant être « conflictuels » à gérer. Nos petits ambassadeurs contre le harcèlement ont pris leur rôle très à cœur et ont permis un retour positif sur cette mise en place qui perdurera en cette fin d'année.

Sur cette période **la mise en place du soutien à l'aide aux devoirs les lundis et jeudis permet aux enfants de réaliser leurs devoirs** accompagnés par deux adultes afin de les aider s'ils rencontrent des difficultés. Moments calmes et studieux au sein de l'Ime. Merci à Liliane et Nadège pour leur bienveillance et leur disponibilité pour l'atelier lecture mis en place depuis octobre les mardis soir. Les beaux jours ont permis aux enfants de retrouver la joie de jouer dehors les soirs et nous avons donc mis fin pour cette année à cet atelier apprécié par les enfants qui sera de retour l'année prochaine.



**L'atelier cuisine remporte un beau succès.** Les enfants aiment y participer et réclament les prochaines recettes. Nous avons pu réaliser de belles galettes des rois et de jolis nids de Pâques à la noix de coco garnis de petits chocolats que les gourmands ne se sont pas faits prier pour les dévorer.

**Divers bricolages ont été proposés :** chouettes rigolotes, poule de Pâques, poussin, petit panier lapin en clin d'œil à Norby mascotte de l'Ape qui nous a rendu visite pour gâter les enfants de chocolat à l'issue de la chasse aux œufs afin de les remercier de leur participation. L'Ape leur avait demandé de colorier les œufs servant de support à la chasse aux œufs réalisé au sein de l'école. Merci Norby ! Un petit cœur réalisé en atelier couture pour la fête des mères.



un partenariat avec Marie-Amélie Kovacs, nouvellement installée sur la commune a permis aux enfants de découvrir un atelier de danse tahitienne et les a initiées à la coutume tahitienne.

**Danse en costume local avec la fleur de Tiaré et découverte de petits mots tahitiens.** Les enfants ravis de commencer les séances par le langage tahitien appris avec Marie-Amélie : *Bonjour = « La Orana », Au revoir = « Nana », Fille = « Tamahiné », Garçon = « Tomati »* etc... Merci à elle pour sa gentillesse et sa disponibilité. Le Tamuré, danse traditionnelle n'a plus de secret pour les enfants.



**En cette fin d'année, le projet du self a pris sa vitesse de croisière.** L'ensemble de l'école déjeune sur un créneau horaire de 12h à 12h45. Du CP au CM2, les enfants sont autonomes pour la prise de leur plateau-repas accompagnés par Béatrice qui encadre ce moment afin que chaque enfant déjeune et découvre de nouvelles saveurs.



Les maternels déjeunent également sur ce même créneau encadrés par Sandrine et Elisabeth par table de 4 mélangeant tous les niveaux. L'ensemble des enfants sont ravis de pouvoir déjeuner dans un lieu coloré, lumineux, spacieux et adapté à ce moment convivial.

La récréation méridienne de 12h45 à 13h20 est encadrée par Béatrice, Elisabeth et Sandrine permettant sur ce moment un confort d'encadrement et d'assistance aux enfants plus appréciables.

La sortie des classes au portail à midi est assurée par Céline. N'hésitez pas à nous communiquer via l'adresse mail tout changement de planning de votre enfant nous permettant d'adapter au mieux tout en prenant compte l'éloignement du bâtiment de restauration.

## L'APE

L'année scolaire se termine et il est temps d'en faire le bilan. Outre les ventes et manifestations habituelles (soirée-jeux, vente de sapins, de chocolats de Noël, pains au chocolat, ventes de pizzas), nous avons développé un partenariat avec l'Amicale Laïque de Bobital pour organiser un super loto le 21 janvier, comblant le manque de bénévoles et assurant le succès de la journée.

Des nouveautés ont vu le jour : nous avons changé le format de notre fête de Noël, avec un spectacle le vendredi soir, ouvert à toutes les familles de l'école, incluant maquillage, tombola et arbre aux cadeaux. La nouvelle mascotte « Norby » a fait son apparition lors de la chasse aux œufs de Pâques, rassemblant 60 enfants.



Grâce à Mélody et Sandra, nous avons organisé une soirée dansante sur le thème tropical en avril, avec initiation à la salsa, animée par Roberto de l'école de danse Cultura Cubana. C'était notre première soirée dansante depuis le COVID, une grande réussite.

Cette année, nous avons financé de nombreuses choses pour les élèves : 1000€ pour des livres (+100€ pour l'IME), 2500€ pour du matériel, 410€ pour le concours de lecture « Les incorruptibles », et renouvelé les dictionnaires des CM. L'équipe périscolaire a reçu 200€ pour des ustensiles de pâtisserie et des jeux. Nous avons aussi financé des sorties cinéma et théâtre sur le thème du cirque, ainsi que la visite du musée des Beaux-Arts de Rennes. Les CM2 ont reçu une calculatrice pour leur passage au collège. En fin d'année, Nicolas Gueguen a encadré un atelier de fabrication de peinture pour réaliser une fresque dans le pôle maternelle.

Tous ces projets ont un coût, financé par nos ventes et manifestations tout au long de l'année. Nous avons besoin de nouveaux bénévoles (actuellement 9) pour continuer ces initiatives.

L'équipe de l'APE vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

👉 Suivez-nous sur Facebook : A.P.E de St Carné

### Prochaines manifestations

Soirée Jeux                      Vendredi **11 octobre**  
 Bourse aux jouets            Dimanche **10 novembre**  
 Soirée de Noël                Vendredi **13 décembre**

Les bons de commande ne seront plus distribués dans les boîtes aux lettres. Ils seront disponibles en mairie.

**Vente de Pizzas :** vendredi 11 Octobre, retrait à l'espace Karnay de 17h30 à 19h30. Commande à déposer avant le 1er octobre en mairie ou dans la boîte aux lettres APE.

**Vente de sapins de Noël :** livraison entre le 29 novembre et le 6 décembre. Commande à déposer avant le 12 novembre en mairie ou dans la boîte aux lettres APE.

## MISSION ARGENT DE POCHE

Merci aux 6 jeunes carnéens Loann, Hugo, Thomas, Lylou, Romane et Jules qui ont œuvré pour la commune sous la gouverne de Jean-Marc Rouxel conseiller municipal, en participant à la mission argent de poche.

Au programme, **nettoyage, désherbage et paillage des parterres, nettoyage de l'abri bus, du Monument aux Morts.**



## SORTIE JEUNES

Jeudi 25 avril a eu lieu la sortie ados organisée par la Municipalité, rassemblant 21 jeunes carnéens. Cette journée très agréable a commencé par un pique-nique au Parc du Port Breton à Dinard, suivie par des activités de laser game et de trampoline au West Parc de la Richardais. Anne-Sophie Leroux, Carmen Volantin, Jérôme Ricard et Nathalie Guerin ont encadré le groupe. Merci à tous les participants pour cette belle journée !

## REMISE DES CARTES ÉLECTORALES



**Samedi 23 mars a eu lieu la remise des cartes électorales aux nouveaux jeunes électeurs de la commune.**

**"Voter c'est s'exprimer !"**  
a souligné M. le Maire.

**Petit rappel :** si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à l'âge de 18 ans, dans la commune où vous avez effectué votre recensement. La carte électorale est remise à l'occasion d'une cérémonie de citoyenneté organisée par la mairie.

## LA BIBLIOTHÈQUE

### Des changements à la bibliothèque

**Afin de donner un nouveau look à la bibliothèque, les bénévoles ont souhaité redonner de la clarté et mettre en avant les œuvres.**

Pour ce-faire, des livres sans grand intérêt et antérieurs à 2015 ont été retirés. Hélène de la Bibliothèque des Côtes d'Armor a donné l'impulsion pour cette opération de désherbage.

Le désherbage (ou élagage, révision des collections, évaluation critique, désélection, etc.) est l'opération qui consiste à éliminer et à renouveler des collections. Cette opération est destinée à mettre en valeur les collections disponibles et à offrir des ressources constamment actualisées aux usagers des bibliothèques.

C'est ainsi que 1664 ouvrages ont été retirés et remis à des associations caritatives.

Quelques petits aménagements ont été apportés et nous envisageons l'achat de jeux.

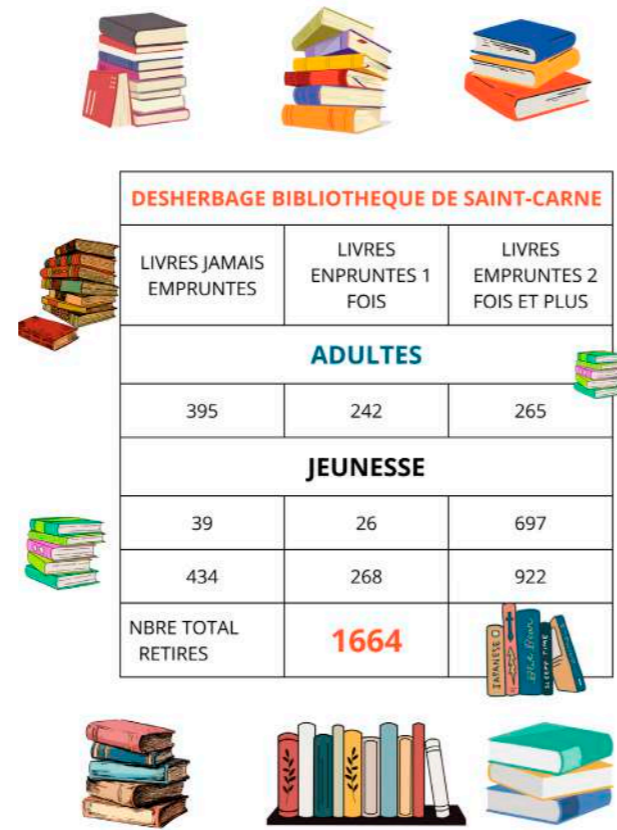
Une seconde étape sera consacrée à l'informatisation de la bibliothèque.

Nous venons de mettre en rayon 70 ouvrages prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor et quelques ouvrages achetés par nos soins.

Nous disposons également d'ouvrages rédigés en gros caractères.

Puisse la proximité de l'école permettre au plus grand nombre d'élèves de s'adonner à la lecture !

*Le Bureau*



**DESHERBAGE BIBLIOTHEQUE DE SAINT-CARNE**

LIVRES JAMAIS EMPRUNTES	LIVRES ENPRUNTES 1 FOIS	LIVRES EMPRUNTES 2 FOIS ET PLUS
<b>ADULTES</b>		
395	242	265
<b>JEUNESSE</b>		
39	26	697
434	268	922
<b>NBRE TOTAL RETIRES</b>	<b>1664</b>	

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club avait 96 adhérents en 2023, 5 nous ont quittés. 8 nouveaux sont arrivés, et à ce jour avec les nouveaux entrants nous sommes 95 adhérents.

104 parts de potée ont été servies le 26 mars.

Le 22 mai, nous avons pris la direction de la Presqu'île de RHUYS... Nous avons passé une belle journée.

Le 25 juin, journée grillades.

Profitez bien de vos vacances...



## ASSOCIATION VÉLO DÉTENTE

Après la pause hivernale les sorties ont repris le samedi 02 mars avec un effectif stable.

Les sorties ont lieu le mercredi et samedi matin à 8h30 au départ place de l'église.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

*Le Bureau*



## YOGA SAMANA

3 cours de Yoga ont lieu à SAINT-CARNE (l'espace Karnay) : Le mardi matin à 9h30, et en fin de journée à 18h et 19h30. Cours de 1H15, de septembre à juin.

Des essais sont possibles tout au long du mois de juin et à la rentrée de septembre.

Venez faire l'expérience du yoga par vous-même, et découvrir cette pratique qui facilite une prise de conscience du corps par des exercices (asanas) en douceur. Le YOGA est un excellent complément à vos activités sportives habituelles.

Site Internet : [www.yoga-samana.com](http://www.yoga-samana.com)

Téléphone : 06 48 43 95 51



## LA MARCHÉ

**« Voici les remèdes pour guérir les mauvais moments : le silence, le temps, la musique et une bonne marche dans la nature. »**

La parution de ce bulletin municipal coïncidera avec le début de la période estivale que tous espèrent ensoleillée. Nombreux, celles et ceux qui profiteront de ces longues journées pour partager de belles rencontres en famille et avec les amis mais c'est aussi le temps des balades et voyages.

Les marcheurs ne seront pas en reste pour continuer nos balades en campagne à la fois pour le maintien en forme mais aussi pour s'attarder sur la beauté de la nature et de ses paysages aux couleurs et senteurs d'été.

C'est aussi venu pour nous le temps de s'éloigner, aussi ferons - nous une journée fin Juin avec une balade de 17 km pour découvrir le site du Cap Fréhel, de Fort la Latte, ses 400 hectares de landes et aussi admirer la mer et ses colonies d'oiseaux.

Pourquoi aussi ne pas profiter de cette saison pour faire un tour du côté du barrage de Rophemel qui est à sec en arpentant ses rives et le découvrir sous un autre aspect ? Certes, si nous ne tarissons pas d'éloges pour évoquer nos lointains voyages, sachons apprécier notre environnement quotidien et réjouissons-nous de vivre dans une si belle région.

A toutes et tous, nous vous souhaitons un bel été.  
*Le Bureau de la M.S.A.C.*



## CONFÉRENCE CMB



80 personnes ont assisté à cette conférence sur la transmission du patrimoine, succession et protection de la famille animée par quatre conseillers du Crédit Mutuel De Bretagne.

Cette réunion a été appréciée de tout le monde, avec en particulier, de nombreuses questions posées aux intervenants en fin de conférence. Cet événement s'est clôturé par un goûter pour poursuivre les nombreux échanges

L'Association ECHANGES et DECOUVERTES de Dinan, ainsi que le club de l'amitié de Saint-Carné se sont réunis le jeudi 23 mai à l'Espace Karnay, une salle bien remplie

*La Présidente Echanges et Découvertes : Marie Paule Morfouace*

## CUTLURA CABANA

**Découvrez la passion de la danse latine avec Roberto Rodriguez !**

Depuis de nombreuses années, Roberto Rodriguez, fondateur de l'école Cultura Cubana, partage sa passion pour les danses latines avec les habitants de Saint-Carné et ses alentours. Reconnu pour son dynamisme et sa pédagogie, Roberto propose chaque année des cours de salsa et de bachata, des danses envoûtantes qui vous feront voyager au cœur de la culture latino-américaine.

À la rentrée de septembre, Roberto sera de nouveau présent pour animer ses cours hebdomadaires de salsa et de bachata les mercredis et jeudis soirs.

Ces cours sont une excellente opportunité pour apprendre non seulement les pas de danse, mais aussi pour s'imprégner de la culture et des rythmes latinos dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Roberto et son équipe vous invitent à participer à des soirées latines de découverte et d'initiation fin de l'été. Ces événements sont parfaits pour faire vos premiers pas dans l'univers de la salsa et de la bachata ou pour perfectionner vos mouvements tout en s'amusant.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :  
Sandra au **07 60 60 14 45** ou  
Roberto Rodriguez au **06 33 19 71 44**.

**Rejoignez-nous pour une aventure dansante et laissez-vous envoûter par les rythmes latinos !**



## CNDBSC / Culture Nature Découverte Bretagne Saint-Carné

Nous sommes attristés par le décès de notre ami Dominique. Nos sincères condoléances à sa famille.

Le Châtelier. Un grand merci à l'équipe de l'Office du Tourisme de Fougères et au chauffeur.

Notre sortie à FOUGERES du 8 juin a permis à beaucoup d'entre nous de découvrir cette belle ville médiévale et d'en connaître son histoire à travers la vie de son château datant du 11ème siècle, grâce à 2 guides exceptionnels. Après notre repas nous avons terminé notre journée par le magnifique jardin botanique de Haute Bretagne

**Pour rappel :**  
**Le 05 octobre : choucroute à emporter**  
**Le 13 octobre : vide greniers dans le bourg**

*Le Bureau :*  
*Président : Patrice Dumas / Secrétaire : Charlene Leplanquais*



## HUMANICARE MADAGASCAR

Nous sommes Tessa, Charlene et Claire, étudiantes en soins infirmiers à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Dinan. Nous souhaitons **réaliser un stage humanitaire à Madagascar du 27 janvier au 23 mars 2025 pour appliquer et développer nos compétences dans un système de santé différent.**

Pour financer ce projet, nous avons créé l'association caritative Humanicare et organisé diverses actions de collecte de fonds : vente de rougail, ventes de gâteaux, tombola, repas et participation à une brocante. Nous sollicitons également des subventions auprès de collectivités et artisans.

Les fonds seront reversés à l'Association Missions Stages (AMS) qui subventionne les hôpitaux partenaires à Madagascar avec des médicaments et du matériel médical, et participe à la création et l'entretien d'orphelinats. AMS finance et entretient les structures d'accueil des stagiaires et prend en charge nos déplacements.

**Pour nous soutenir :**

Suivez-nous sur [f/](#) [@ Humanicare.madagascar](#)

ou contribuez à notre cagnotte Leetchi en ligne



## LES COMPAGNONS BÂTISSEURS

**LES COMPAGNONS BÂTISSEURS, une association qui lutte contre le mal logement et qui accompagne les habitants \* à réaliser leurs travaux.**

**Partager un savoir-faire et améliorer concrètement les conditions de logement**

L'association, active depuis plus de 50 ans et composée de professionnels, bénévoles, stagiaires et service civique vient donner un coup de pouce aux plus précaires dans la réalisation de leurs travaux.

Les Compagnons Bâisseurs accompagnent les familles pour répondre à différents besoins : d'être dans un logement ne présentant pas de danger pour ses occupants (installation électrique vétuste voire dangereuse, absence de garde-corps, manque de barres d'appui pour éviter les chutes, etc.), d'avoir accès à un minimum de confort thermique et sanitaire (pose d'isolant, de radiateurs, remplacement de ballon d'eau chaude et de toilette si dysfonctionnement, etc.), d'être dans un logement sain (ventilation, traitement des fuites, etc.).

Les Compagnons Bâisseurs agissent le plus rapidement possible, là où il y a un frein à la réalisation du chantier. Par exemple, là où certaines entreprises refusent d'aller, là où le parcours pour solliciter les aides publiques (Anah entre autres) est trop long au regard de l'urgence des besoins ou encore, lorsque les familles n'ont pas les moyens de financer le reste à charge après aides ou dans une situation trop complexe (surendettement, indivision, etc.)



Les Compagnons Bâisseurs réalisent les travaux avec les habitants.e.s dans la mesure de leurs moyens dans un esprit d'entraide et de convivialité, dans l'idée de partager un savoir-faire. Les travaux sont en partie pris en charge par les financeurs de l'action.

**Chaque situation sera étudiée**



Pour plus d'informations contactez les Compagnons Bâisseurs (antenne de Dinan) :  
**02 96 80 97 63 / 06 78 51 70 22**  
s.perrée@compagnonsbâisseurs.eu

\* Sous condition de ressource



# LES VILLAGES SE LA RACONTENT !

## LE BOURG

L'ancienne perception de St Carné : Jusqu'en 1835, les gens des communes de Lanvally, Tressaint, Quévert, Aucaleuc, Trélivan, Léhon... venaient payer leurs impôts dans cette maison. Une partie de la bâtisse est aujourd'hui transformée en grange. Belle fenêtre, chanfreinée avec accolade et barreaux poinçonnés sur la façade. Une légende veut que cette demeure aurait été une prison.



© Région Bretagne, Lambart Norbert

## ANCIEN CALVAIRE DU XVIIe

Près de l'église dans l'angle de la chapelle sud. Monolithe de 2,50 mètres angles chanfreinés monté sur un socle orné sur sa partie supérieure de huit perles saillantes. À ses pieds une ancienne cuve baptismale (XVe, XVIe) découverte lors des travaux de voirie près de la fontaine du bas du bourg. Sa partie supérieure est ondulée. Autrefois les gens du pays venaient affûter leurs faux et faucilles pour présager de bonnes récoltes (ancienne coutume). Il y a aussi dans le bourg, précisément au fond de la rue de « La Cour des Aîtres », une porte avec linteau droit sur corbelets chanfreinés.

## LE TERTRE

«Le Tertre Renard» - Les seigneurs du Pin avaient leur fourche patibulaire à quatre piliers sur la « montagne » du Tertre. Ce lieu était appelé aussi : « Tertre justice ». Il y avait en ce lieu un moulin à vent qui dépendait des seigneurs du Pin. Sous l'occupation, les anciennes carrières ont servi de « champ de tir » aux Allemands.

## HEUNAN

(Nom à résonance celtique). Anciennes maisons des XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècles. L'une d'elles a un linteau de porte, avec des inscriptions : fer à cheval, pince, marteau, clous. L'enseigne d'un maréchal ferrant ! Une ancienne pompe à eau près de la route au dos d'une maison. Mais aussi puits et auge en pierre dans une propriété (visible de la route).

## COUACAVE

On ne peut pas passer dans ce village sans voir la magnifique porte d'entrée avec sur le linteau, représentée, une coquille Saint-Jacques. Maison « gîte d'étape » pour les pèlerins de Compostelle ! À noter qu'un ancien document de la fin du XVIIIe note « Métairie de Couacave ». Est-ce cette maison ?

## LES LOGES

Dernier village, mais aussi le plus grand ! Curieux dessins sur un linteau de porte : des ciseaux ? La maison d'un couturier ? La version de M. Yves Castel est moins romantique. En effet, d'après lui, il s'agirait de la maison d'un « castreur ». Bigre ! Le village pittoresque des Loges comporte de nombreuses maisons des XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles. On peut découvrir une porte à double arc de claveaux surmontée d'une gerbière (XVIIème), une fenêtre avec accolade dans la façade d'une maison démantelée, et bien d'autres choses. En 1864, fut ouverte une école privée dans ce village. Elle pouvait contenir une vingtaine d'élèves. Cette « maison école » au cœur du village existe toujours. Sur la fenêtre se trouve gravée la date de : « 1665 ». Cherchez-la ! Il y avait aussi au début du XXème siècle un débit de boissons. La modernité a malheureusement sévi dans ce village, au début des années 1960, et on a malheureusement détruit une ancienne fontaine dans le fond de laquelle nichait une statuette de la Vierge. On voit encore les traces d'un muret à gauche, après le virage, dans le chemin qui descend dans la vallée.

## LEGENDES ET TRADITIONS

Dans cette même vallée, une parcelle communale est nommée « La Vallée de Devant », mais aussi par les anciens habitants du village « La Vallée des Chouans » ou « Le Cimetière des Chouans ». Y a-t-il eu des rassemblements de Chouans dans cette vallée ? Une tuerie ou bien des épidémies ? Des corps sont-ils ensevelis ? Des repousses de buis alignés apparaissent dans cette vallée et renforcent donc l'hypothèse d'anciennes sépultures.

Vous avez une anecdote à partager sur l'histoire de la commune de Saint-Carné, sur l'un des beaux villages qui la compose, un monument, une habitation ? **N'hésitez pas à contacter la mairie.** Votre histoire pourrait paraître dans le prochain magazine municipal !

Racontez-nous !



# COMPOSTEURS DE JARDINS

## Dinan Agglomération met à disposition de ses habitants des composteurs individuels.

Depuis le 1er janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages.

Afin de répondre à la forte demande des habitants, ce sont 30 000 composteurs qui seront mis à disposition des foyers sur 2 ans : 9 500 cette année et 20 500 en 2025.

Les composteurs seront en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Son volume moyen est de 300 / 400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

## La démarche pour l'habitant :

- Inscription via le formulaire en ligne** disponible sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr). Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.
- Participation à la session de sensibilisation** sur le compostage et mise à disposition du composteur.
- Installation du composteur** à son domicile et tri des biodéchets.

Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr).

**Contact :** Service collecte et réduction des déchets  
Tél. **02 96 87 72 72** - [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

Les distributions vont se poursuivre selon le calendrier suivant :

du 4 au 7 septembre	Saint-André-des-Eaux
du 11 au 14 septembre	Le Quiou
du 18 au 21 septembre	Broons
du 25 au 28 septembre	Yvignac-la-Tour
du 2 au 12 octobre	Saint-Maudez
du 16 au 19 octobre	Trélivan
du 23 au 26 octobre	Lanvally
du 30 oct. au 2 nov.	Pleslin-Trigavou
du 6 au 9 novembre	Saint-Samson-sur-Rance
du 13 au 16 novembre	Plévenon
du 20 au 23 novembre	Saint-Pôtan
du 27 au 30 novembre	Calorguen
du 4 au 7 décembre	Brusvily
du 11 au 14 décembre	Languanan
du 18 au 21 décembre	Saint-Méloir-des Bois

## Qu'est-ce que le compostage partagé ?

Une aire de compostage partagé est un équipement collectif permettant aux habitants de composter à l'échelle d'un quartier ou d'une commune, en y amenant régulièrement leurs déchets alimentaires. Dinan Agglomération installe et entretient des aires de compostage partagé sur son territoire, pour que les habitants sans jardin puissent trier et valoriser leurs déchets alimentaires.

## Pourquoi composter ?

- ➔ Diminuer de 30 % le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.
- ➔ Respecter l'obligation de tri des biodéchets pour tous.
- ➔ Produire gratuitement un amendement naturel prêt à nourrir vos plantes.
- ➔ Rencontrer vos voisins autour de ce lieu créateur de lien social.

## Quels apports possibles dans les composteurs partagés ?

- ➔ Epluchures, fruits et légumes abimés, restes de repas y compris viandes et poissons.
- ➔ Coquilles d'œufs écrasées, noyaux.
- ➔ Serviettes en papier, essuie-tout.
- ➔ Marc de café, thé et filtres.
- ➔ Pas de végétaux, tontes de pelouse, coquillages, ni sacs.

## Comment participer ?

- ➔ En amenant régulièrement vos déchets alimentaires dans le bac d'apport. Trouver l'aire de compostage partagé la plus proche de chez vous sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr) ou demander la création d'une aire (critères d'éligibilité fixés par Dinan Agglomération).
- ➔ Et/ou en devenant référent d'une aire. Pour qu'une aire de compostage partagé fonctionne, il faut une ou deux personnes volontaires pour :
- ➔ Passer une fois par semaine, 5 à 10 minutes pour brasser le contenu des bacs, ajouter des matières sèches et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs de tri.
- ➔ Participer à la vie du quartier ou de la commune en échangeant avec les participants de l'aire.
- ➔ Être accompagné par Dinan Agglomération et son prestataire pour se former et entretenir l'aire. Le prestataire se déplace en cas d'anomalie et assure un suivi régulier de l'aire.

**Les participants de l'aire pourront récupérer gratuitement du compost mûr, après 10 à 12 mois, pour nourrir cultures, jardins et plantes en pot ! Le compost restant sera repris par les espaces verts de la commune ou des jardins partagés.**

Vous souhaitez participer à cette aire de compostage partagé ou demander la création d'une nouvelle aire de compostage partagé ? (Critères d'éligibilité fixés par Dinan Agglomération). Dinan Agglomération vous accompagne gratuitement (conseils, matériel et formation) : **02 96 87 72 72** ou [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

Le compostage partagé est libre, gratuit et ouvert pour les habitants ne disposant pas de jardin. Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés.



## ALERT BREIZH !

### Même par temps breton, protégeons-nous des UV

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs ! Même par temps breton, protégeons-nous !

*Une campagne des CPAM, de la Direction régionale du service médical et des MSA de Bretagne.*

### Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale pour protéger la santé des enfants.

La peau des enfants est plus fine, par conséquent plus fragile que celle d'un adulte. Les rayons UV sont donc plus nocifs pour eux. Il est primordial de limiter leur exposition au soleil. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte.



### Quelques rappels pour petits et grands

- ➔ **S'informer de l'indice UV du jour :** une protection est nécessaire dès l'indice UV > 3. Soyez vigilant même s'il ne fait pas chaud, en cas de vent frais ou si le temps est couvert car les UV ne chauffent pas ! Retrouvez l'indice UV près de chez vous sur [alerte-breizh.fr](http://alerte-breizh.fr).
- ➔ **Mettre un chapeau ou une casquette :** si vous êtes exposé-e au soleil ou pratiquez une activité en extérieur (jardinage, sport, balade...). Les rayons UV sont très forts d'avril à fin août. Et c'est valable même si le temps est voilé ou nuageux !
- ➔ **Se mettre à l'ombre entre 12h et 16h :** choisissez des endroits ombragés pour les activités extérieures et évitez l'exposition au soleil entre 12h et 16h, au printemps et en été, car l'intensité des rayons est alors maximale.
- ➔ **Mettre des lunettes de soleil :** le soleil peut aussi entraîner certaines maladies des yeux (ophtalmie, kératite, cataracte, lésions de la rétine). Dès que vous sortez, portez des lunettes de soleil avec filtre anti UV. Choisissez-les bien ! Elles doivent être enveloppantes, de catégories 2 ou 3 et porter la marque CE.
- ➔ **Mettre des vêtements couvrants :** couvrez-vous si vous devez rester longtemps au soleil. Les vêtements assurent une meilleure protection que la crème solaire, qui doit être appliquée sur les parties non couvertes.
- ➔ **Mettre de la crème solaire :** un coup de soleil peut provoquer des brûlures de la peau. Pour vous protéger des rayons ultraviolets, vous et vos enfants, utilisez des crèmes solaires anti UVA et UVB, indice 30 minimum, même s'il y a des nuages, et renouvelez l'application toutes les deux heures.

## FESTIVAL PREMIERS ÉMOIS

L'association théâtre en rance organise la 19ème édition du festival 1ers émois. Ce sont des spectacles adaptés aux tout petit. Depuis 2 ans, la commune accueille des spectacles dans le cadre de ce festival, afin de permettre aux tout petit et à leur famille d'aller voir des spectacles proches de chez eux.

### Glouglou ou le chant de l'eau

Compagnie Taftas (Centre-Val de Loire)  
Genre : Spectacle musical

*Là, devant toi, une fontaine. Et la petite musique de l'eau qui s'écoule...*

*L'eau fait partie de nos vies, elle est la vie. On peut la boire, la goûter, se laver et surtout jouer avec elle, faire de la musique, s'éclabousser !*

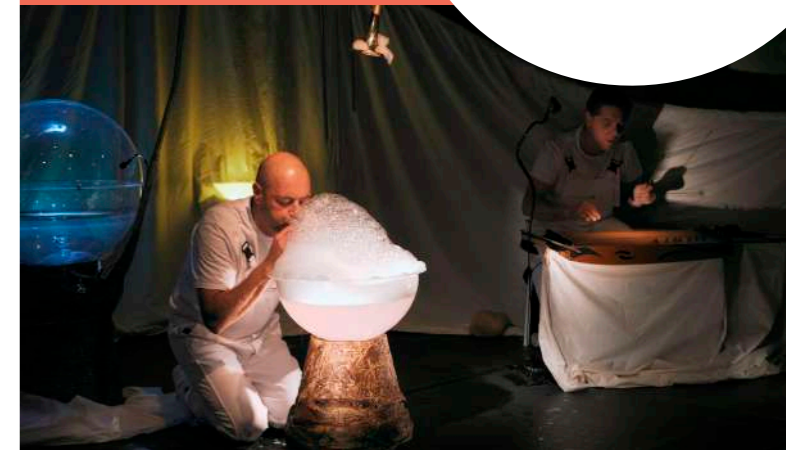
*En immersion dans un bain sonore et poétique, petits et grands écoutent l'eau et ses secrets, chuchotés depuis des millénaires.*

**A partir de 18 mois | Durée : 35min**  
**Judi 3 et vendredi 4 octobre à 9h30, 11h et 17h30**  
**Espace Karnay**  
**Tarif unique : 5€**

### Renseignements et réservations

Festival Premiers Emois  
Association Théâtre en Rance  
[www.theatre-en-rance.com](http://www.theatre-en-rance.com)

*premiers émois*  
Spectacles pour les tout-petits



## SPECTACLE « CAS CLINIQUE »

Dans le cadre de la saison culturelle 2024/2025 organisée par Dinan Agglomération, la commune va accueillir la compagnie de danse ambitus pour son spectacle « Cas Clinique » le **vendredi 20 décembre 2024**, à 20h30, à l'espace Karnay.

*Vous n'aimez pas la danse contemporaine ? Vous n'y comprenez rien ? Ça vous ennuie prodigieusement ?*

*Vous trouvez qu'il n'y a rien de plus obscur que d'essayer en prime de l'analyser ?*

*Alors vous êtes au bon endroit.*

*Au cours de cette conférence, vous rencontrerez une doctorante en burn out, explorant la danse dans le 20ème siècle... une proposition pleine d'humour.*

**Public : à partir de 12 ans.**

**Pour réserver votre place (à partir de 09/2024) :**  
**saison-culturelle@dinan-agglomeration.fr**  
**ou à l'office du tourisme de Dinan**  
**ou par téléphone au 02 96 87 14 27.**







(avec les 120 819.94€ de reporté de 2022) Soit une augmentation de 12.15% par rapport à 2022
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023 = EXCEDENT DE 322 658.05€

Concernant les dépenses d'investissement :
Les principales dépenses ont été :
Le remboursement du capital des emprunts : 54 162.20€
La mairie : 10 893.79€ (enseigne et site internet)
Foyer foot: 7 098.00€
Restaurant scolaire : 1 195 103.30 €
Etude retable central et restauration statue Vierge à l'Enfant : 25 716.00€
Portes et fenêtres bibliothèque : 12 989.24 €
Réhabilitation pavillon RASED et logement de secours : 32 112.74€

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 = 1 437 083.69€

Concernant les recettes d'investissement :
Les principales recettes ont été :
FCTVA : 40 335.76€
Taxe d'aménagement : 23 282.57 €
Une partie des subventions pour le restaurant scolaire a été versée : 316 443.00 €
Concernant la réhabilitation du pavillon RASED et du logement d'urgence, des acomptes ont été versés : 15 968.00 €
L'excédent reporté de 2022 : 856 991.76€

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023 = 1 543 806.08 €
RESULTAT SECTION DE INVESTISSEMENT 2023 = EXCEDENT DE 106 722.39€

Le résultat de clôture de 2023 est de 429 380.44€.
Monsieur le Maire quitte la salle et Mme Nathalie GUERIN, Adjointe aux Finances, fait procéder au vote.

Décision :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- ADOPTE le compte de gestion du budget communal 2023 établi par M. BETHOUX, Comptable de la Commune de Saint-Carné,
- ADOPTE le compte administratif du budget communal 2023 qui est conforme au compte de gestion 2023,
- DECIDE de voter les résultats des différents budgets communaux comme suit :
Résultat consultable en Mairie sur demande ou sur le site internet saintcarne.com.

2) Affectation du résultat 2023 au Budget Primitif 2024
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 et constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement cumulé de 322 658.02 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : 202 000.00 €
En report à la section de fonctionnement (compte 002) : 120 658.02€

3) Subventions aux associations
La commission « Vie locale » s'est réunie en mairie le 25/02/2023 afin d'étudier les demandes de subventions des associations pour l'année 2023.
Mme Liliane SIMON, Adjointe au Maire, expose les propositions de subventions retenues par la commission :

Table with 3 columns: Association, Subventions 2023, Subventions 2024. Includes entries like Association des Parents d'Elèves, Amicale Vélo Détente, Club de l'Amitié, etc.

Table with 3 columns: Entity, Amount, Total. Includes Les Pupilles de l'Enseignement Public, Fondation du Patrimoine, ESAT des 4 Vaulx, etc.

Mme Liliane SIMON, Adjointe et Présidente de l'association de la bibliothèque, ne prend pas part au vote.

DÉCISION :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- DECIDE d'attribuer les subventions communales aux associations conformément au tableau ci-dessus,
- AUTORISE M. le Maire à procéder au versement de ces subventions.

TRAVAUX/ ACQUISITION

1) Point sur les chantiers en cours / Restaurant scolaire
M. le Maire présente 2 avenants :
Lot 2- Maçonnerie - GOBIN - Avenant n°2 - Plus-Value
M. le Maire présente un devis pour la mise en place de chauffage et déshumidificateur
+ 200.00 € HT par journée calendaire
+ 240.00 € TTC par journée calendaire
Lot 6 - Menuiseries intérieures- Entreprise MARTIN - Avenant n°1 - Moins-value
M. le Maire explique qu'un devis en moins-value est présenté pour la modification de l'emplacement des stores.
- 1 046.05 € HT
- 1 255.26 € TTC
Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE les avenants suivants :
Lot 2 - Maçonnerie- GOBIN - Avenant n°2 - Plus-value
Marché initial 343 127.85 € HT
Avenant n° 1 en moins -value - 1 120.00 € HT
Avenant n°2 en plus-value + 200.00 € HT /jour calendaire
Total marché HT 342 207.85 € HT
Lot 6 - Menuiseries intérieures - MARTIN - Avenant n°1 - Moins-value
Marché initial 82 007.95 € HT
Avenant n° 1 en moins -value - 1 046.05 € HT
Total marché HT 80 961.90 € HT

ECOLE

1) Projet éducatif accueil périscolaire
Mme Nathalie GUERIN, Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, explique qu'il convient de formaliser et d'adopter le projet éducatif de la commune pour le service périscolaire.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ADOPTE le projet éducatif de l'accueil périscolaire de la commune de Saint-Carné
- DIT que ce projet éducatif sera transmis à la CAF, tout comme le projet pédagogique adopté le 05/07/2023.

2) Dérogation sectorisation scolaire
M. le maire rappelle que les inscriptions à l'école publique Norbert Guitton de Saint-Carné sont réservées aux élèves résidents sur la commune (principe de sectorisation scolaire).

Mais il peut y avoir des dérogations ; M. le Maire propose de les définir dans cette délibération.

Peuvent s'inscrire à l'école publique Norbert Guitton de Saint-Carné (sans participation financière de la commune de résidence des parents) :

- Les enfants résidants au lieu-dit « La Landrie » de Trévron (le lieu-dit est très proche de l'école) ; la commune de Trévron accepte ce principe.
Les enfants qui ont leur assistante maternelle ou leurs grands-parents sur la commune de Saint-Carné.
Les enfants dont les parents travaillent sur la Zone Artisanale du Guinefort de Saint-Carné.

Pour toutes autres raisons (convenance personnelles), les demandes seront examinées au cas par cas par la commission scolaire. (Dans ce cas, une participation financière de la commune de résidence des parents pourra être éventuellement demandée).

Procédure :
1/ envoyer une demande écrite à M. le Maire de Saint-Carné en exposant les raisons avec copie au maire de la commune de résidence des parents.

2/ la demande sera étudiée par la commission scolaire de Saint-Carné

3/ si l'inscription est acceptée par la commission, celle-ci sera définitive qu'une fois l'autorisation du maire de la commune de résidence des enfants reçue par le maire de Saint-Carné.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- VALIDE les cas de dérogations à la sectorisation scolaire décrits ci-dessus
- APPROUVE la procédure énoncée ci-dessus

DINAN AGGLOMERATION

1) Rapport de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur la gestion du trait de côte par Dinan Agglomération.

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne a procédé à l'examen des comptes et de la gestion de Dinan Agglomération à compter de 2017, dans le cadre du programme 2023 de ladite Chambre et d'une enquête menée conjointement par la Cour des Comptes et plusieurs Chambres Régionales, relative à la gestion du trait de côte.

Suite au débat intervenu lors du Conseil Communautaire en date du 19 février 2024, organisé suite à la communication et à la présentation du rapport d'observations définitives de la CRC, cette dernière a transmis ledit rapport à chaque maire des communes membres de l'Etablissement qui est chargé de le présenter au plus proche conseil municipal, ce rapport devant donner lieu à débat.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- PREND ACTE de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale de Bretagne portant sur la gestion du trait de côte par Dinan Agglomération.

VIE COMMUNALE

1) Bénévole communal
M. le Maire explique la notion de bénévole communale ou collaborateur occasionnel du service public :

Des particuliers peuvent être amenés à apporter leur concours aux collectivités territoriales, dans un cadre normal lors de diverses activités.

Ces personnes choisies par la collectivité, ont alors le statut de collaborateur occasionnel du service public.
Le bénévole, en sa seule qualité de particulier, apporte une contribution effective à un service public dans un but d'intérêt général soit conjointement avec des agents publics, soit sous leur direction, soit spontanément.

Les bénévoles agissent de façon temporaire et gratuite pour le compte de la collectivité avec laquelle ils n'ont pas de lien direct de subordination.

M. le Maire explique qu'il envisage de faire appel à un bénévole pour assurer le fonctionnement du service de communication : M. Jean-Baptiste CANIVET, demeurant place de l'église à Saint-Carné.

Il apportera une expertise et des conseils dans le domaine de la communication communale (bulletin communal, site internet, réseaux sociaux, panneau numérique...) auprès des élus de la commission communication et des agents du service administratif de la commune. Il pourra effectuer des missions dans le domaine de la communication avec l'aval de la commission communication.

M. CANIVET ne percevra aucune rémunération pour cette mission de bénévolat.

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer avec ce bénévole une convention d'accueil d'un bénévole pour le service de communication pour la durée de mars 2024 à mars 2026.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE la mission de bénévolat de M. Jean-Baptiste CANIVET dans le domaine de la communication communale.
- AUTORISE le maire à signer une convention d'accueil d'un bénévole pour la durée de mars 2024 à mars 2026.

SOCIAL

1) Aides à la personne- Secours d'urgence
M. Allain HOUEL, Premier Adjoint au Maire, présente les comptes-rendus de 2 commissions Action Sociale :

- Commission Action Sociale du 23 février 2024 : les membres de la commission proposent de verser un secours d'urgence de 260.14€ à un habitant de la commune pour solder un arriéré de loyer.

- Commission Action Sociale du 01er mars 2024 : les membres de la commission proposent de verser un secours d'urgence de 500.00€ à une famille de la commune pour solder un arriéré de loyer ainsi qu'un secours d'urgence de 174€ correspondant à une facture d'eau trimestrielle.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de verser un secours d'urgence de 260.14€ à un habitant de la commune pour un arriéré de loyer et un secours d'urgence de 674€ à une famille carnéenne pour un arriéré de loyer et de factures d'eau.
- DIT que ces dépenses seront imputées à l'article 65133.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Demande stationnement food-truck
M. le Maire expose une demande en date du 22/02/2024 de M. Brian FORTES pour le stationnement d'un food-truck « BLACK PANDA » dans le bourg, avec des spécialités du Cap-vert, des Carraibes et des Burgers.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE la demande de stationnement du food-truck Black Panda un soir par semaine à Saint-Carné.

2) Sortie jeunes
Date de la sortie : jeudi 25 avril 2024.
Pour les jeunes scolarisés de la 6ème à la seconde.

3) Relais des Villages
Cette année c'est Evran qui organise cet événement.
Le temps de pause du relais se fera à Saint-Carné.
M. Jean-Baptiste CANIVET sera le délégué pour l'organisation sur la commune de Saint-Carné avec Mme Liliane SIMON, Adjointe au maire.
Le Club des Aînés de Saint-Carné se propose pour aider à la préparation et au déroulement de cette journée.

Fin du Conseil Municipal à : 22h00
Prochain Conseil Municipal le : mercredi 3 Avril 2023 à 20h00.



3) Accueil des nouveaux habitants
Samedi 14 septembre 2024 à 11h00

4) Repas du Conseil / Agents
Vendredi 7 juin 2024 à 19h00 au nouveau restaurant scolaire.

5) Inauguration/Portes Ouvertes - Restaurant Scolaire
• Portes ouvertes : le 16 juin 2024 lors de la fête de l'école
• Inauguration : le samedi 21 septembre 2024 à 11h00

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Remerciement aide sociale
M. le Maire présente les remerciements de la famille à qui le Conseil Municipal avait attribué une aide sociale lors du Conseil Municipal du 6 mars 2024.

2) Retour réunion gendarmerie de Dinan
M. Allain HOUEL, Premier Adjoint, présente le rapport de la gendarmerie de Dinan sur la commune de Saint-Carné (sécurité routière, interventions, délinquance, jours de présence) pour l'apériode 2022/2023.

3) Tarif location association « Enfant dans la Ville »
Proposition 100€ pour la soirée du vendredi 25 octobre 2024.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le tarif de 100€ pour la location de l'espace Karnay le 25 octobre 2024

4) Demande de food-truck le vendredi soir
Une demande a été faite pour le stationnement d'un food-truck (Guy Nicolas - galettes saucisse) chaque vendredi soir au niveau du bar Le Daou.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le stationnement du food-truck les vendredis soir Place de l'Eglise.

Fin du Conseil Municipal à : 22h00
Prochain Conseil Municipal le : jeudi 2 Mai 2024 à 20h00.

CM DU 2 MAI 2024

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Devis Fauchage
Le Conseil Municipal décide de voter une enveloppe budgétaire de 6 500.00 € TTC maximum pour le fauchage annuel 2024. Un devis sera demandé.
Le Conseil Municipal autorise le maire à signer le devis sous condition de respecter le montant maximum fixé.

2) Bibliothèque : devis rideaux occultants
Mme Liliane SIMON, Adjointe au Maire et Président de l'Association de la bibliothèque, explique qu'un désherbage des livres datés d'avant 2015 est en cours. Elle précise que pour la conservation optimale des livres, il faut que la pièce ne passe jamais en dessous des 15 degrés et que les livres soient à l'abri du soleil et de la lune. A ce sujet, Mme SIMON demande d'équiper la bibliothèque de rideaux occultants. Mme SIMON se retire du vote (car présidente de l'association de la Bibliothèque.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- De demander un devis aux entreprises MIROITERIE DU GUINEFORT et ESPACES revêtements pour la fourniture et la pose de rideaux à la bibliothèque.

3) Restaurant Scolaire : avenant n°1 EREO
M. le Maire présente 1 avenant :

Lot 14- Plomberie-Chauffage-Ventilation - EREO- Avenant n°1 - Plus-Value
M. le Maire présente un devis pour la fourniture et la pose d'un piège à sons sur air neuf de la PAC
+ 2 500.00€ HT
+ 3 000.00 € TTC

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE l'avenant suivant :
Lot 14 - Plomberie - Chauffage - Ventilation - EREO - Avenant n°1 - Plus-Value
Marché initial 226 373.17 € HT
Avenant n°1 en plus-value + 2 500.00 € HT
Total marché HT 228 873.17 € HT

4) Restaurant Scolaire : examen du devis pour l'alarme.
M. le Maire présente le devis d'Activeille Groupama pour la mise en place d'une alarme au nouveau restaurant scolaire :
Système d'alarme : 1 773.79 € HT soit 2 128.55 € TTC
Abonnement mensuel : 28.90 € HT /mois soit 34.68 € TTC/mois
Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE le devis proposé et l'abonnement mensuel
- AUTORISE le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

VIE COMMUNALE

1) Cérémonie du 8 Mai
Mercredi 8 mai à 11h30 au Monument Aux Morts
Le vin d'honneur sera organisé par le bar de Saint-Carné Au Daou.

2) Participation au Forum des Associations 2024
M. le Maire explique que le forum des associations 2024 aura lieu de nouveau aux salles Némée et Houdet à Dinan en septembre 2024. La participation des communes s'élève à 0.11€ par habitant, soit 115.19€ pour la commune de Saint-Carné.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE de participer financièrement au forum des associations 2024 pour 115.19€.

3) Repas des Aînés : examen de devis
Mme Liliane SIMON, Adjointe au maire, rappelle que le repas des aînés aura lieu le Dimanche 27 octobre 2024. Elle présente 2 devis de traiteurs pour ce repas :
• Atelier 11 : 30.50 € TTC/pers. sur place ou 34.50 € sur place - 20.00 € à emporter - décoration table : 8 € par table
• Pain d'Epices : 32.90 € TTC/pers. sur place - 25.00 € TTC à emporter - vaisselle/serviette/décoration de table - soft/pain/beurre compris dans le tarif.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de retenir le devis de Pain d'Epices pour le repas des Aînés 2024.
- AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.

4) Adhésion au Comité de Dinan du Souvenir Français
L'association des Anciens Combattants de Saint-Carné étant en sommeil, M. le Maire propose d'adhérer au Comité de Dinan du Souvenir Français. L'adhésion annuelle de la commune de 10€ permettra aux volontaires de la commune de recevoir une formation pour devenir porte-drapeaux des cérémonies officielles.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE d'adhérer au Comité de Dinan du Souvenir Français (10€ la cotisation annuelle).

5) Retour sur la sortie Ados
La sortie Ados a eu lieu le jeudi 25 avril et a rassemblé 21 jeunes carnéeens. Cette sortie s'est déroulée au West Parc de la Richardais avec laser game et trampoline. Un pique-nique au Parc du Port Breton à Dinard a eu lieu avant. Anne-Sophie LEROUX, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD et Nathalie GUERIN ont encadré le groupe. Ce fût une journée très agréable.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Remerciement associations
Remerciements des associations de la Marche Active et Sportive Carnéenne et l'Amicale Vélo Détente pour le versement des subventions communales.

2) Club de Foot de Calorguen
M. le Maire a rencontré dernièrement M. Romain ROBERT qui lui a exposé son projet de création d'un club de foot (l'USC - Union Sportive de Calorguen) sur la commune de Calorguen, ouvert aux carnéeens. Afin d'encourager et soutenir la création de ce nouveau club, M. le Maire propose le versement d'une subvention de 100€.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de verser une subvention de 100€ au nouveau Club de Foot de Calorguen.

Fin du Conseil Municipal à : 21h27min.
Prochain Conseil Municipal le : Mercredi 5 Juin 2024 à 20h00.

CM DU 5 JUIN 2024

FINANCES

1) Tarifs location espace Karnay pour l'association SAMANA Yoga et Roberto RODRIGUEZ Salsa pour l'année scolaire 2024/2025
M. le Maire propose de fixer les tarifs pour la location de salle pour 2024/2025 pour l'association Samana (yoga).

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de fixer les tarifs de location de l'espace Karnay comme suit pour l'association Samana :
- 300 € pour l'association Samana (yoga) pour l'utilisation de l'espace Karnay pour 3 cours par semaine pour l'année scolaire 2024/2025.

M. le Maire propose de fixer les tarifs de location de l'espace Karnay comme suit pour les cours de Salsa :
Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de fixer les tarifs de location de l'espace Karnay comme suit pour les cours de Salsa :
- 700€ pour le professeur de Salsa Roberto RODRIGUEZ qui enseigne auprès des danseurs de l'association MUEVE TE pour l'occupation de l'espace Karnay pour 4 cours par semaine pour l'année scolaire 2024/2025.
- AUTORISE le Maire à signer les conventions d'occupation de la salle correspondantes.

2) Restaurant scolaire : tarif des goûters pour fourniture à la commune de Trévron.

M. le Maire explique qu'il convient de modifier la convention d'entente intercommunale pour ajouter le tarif des goûters qui seront également fournis aux élèves de Trévron.
Proposition avenant n°1 :
ARTICLE 6 : Dispositions financières
Chaque commune signataire s'engage à participer aux dépenses

de fonctionnement et d'investissement de l'entente engagées valablement, et ce pendant toute la durée d'exécution de la présente convention. Cette participation constitue pour les communes une dépense obligatoire. La participation de chaque commune à ces dépenses est fixée comme suit :

- la commune de Saint-Carné supporte à elle seule les dépenses de fonctionnement (électricité, eau, denrées alimentaires, travaux d'entretien courant, dépenses du personnel, etc) et d'investissement (aménagement, équipements, travaux...) liées au restaurant scolaire de Saint-Carné.
• la commune de Trévron supporte le salaire de la cuisinière municipale de Trévron et payera à la commune de Saint-Carné le prix de 2.60€ par repas « enfant » et 5.27€ par repas « adulte », et 0.50€ par goûters « enfant » livrés à la cantine de Trévron.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
APPROUVE la modification de la convention d'entente intercommunale via l'avenant n°1 et la fixation du tarif d'un goûter à la commune de Trévron pour 0.50€.

3) Reconduction de la convention de participation financière au fonctionnement de l'ALSH de Quévert
M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de convention proposé par Quévert :
Convention consultable en Mairie sur demande ou sur le site internet saintcarne.com.

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE la convention proposée par la ville de Quévert relative à la participation financière de Saint-Carné pour le fonctionnement de l'ALSH de Quévert, pour la période du 2 septembre 2024 au 26 août 2025.
- AUTORISE le maire à signer ladite convention.

TRAVAUX/ ACQUISITION

1) Bibliothèque : examen devis rideaux
M. le Maire présente 2 devis pour l'installation de devis à la bibliothèque :
• Espaces revêtement : 1 098.78€ HT
• Miroiterie du Guinefort : 1 585.94€ HT

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de retenir le devis de Miroiterie du Guinefort pour 1 585.94€ TTC car le modèle proposé convient mieux au bâtiment et la pose est comprise.
- AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.

3) Informatique : examen devis PC pour le service technique et mairie

M. le Maire présente 2 devis de Bis Informatique pour :
• 1 PC portable pour le service technique : 888.00€ TTC
• 1 PC fixe pour la mairie avec nettoyage de l'ancien et transfert/ installation au restaurant scolaire : 1 950.00 € TTC

Décision :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- AUTORISE le Maire à signer les devis proposés par Bis Informatique : 888.00€ TTC pour le PC portable du service technique et 1 950.00€ TTC pour un PC fixe à la mairie (le PC actuel mairie sera nettoyé et transféré au nouveau restaurant scolaire).

4) Restaurant scolaire : examen devis matériel de nettoyage réfectoire

M. le Maire présente 2 devis pour l'acquisition de matériel de nettoyage ergonomique pour le réfectoire du nouveau restaurant scolaire :

Matériel de la gamme Concept Manufacturing :

**Pour le nettoyage des sols :**

- 1 chariot Nano compact petit modèle
- 1 manche télescopique ergonomique, réglable en hauteur,
- 1 support 40 cm velcro avec raclette,
- 5 bandeaux de dépeussierage velcro,
- 20 bandeaux de lavage avec grattant 50 cm

**Pour les parties hautes ( tables, portes, vitres, faïences ....):**

- 1 manche télescopique ergonomique 66/101 cm,
- 1 support Genius en 25 cm,
- 4 Bandeaux vitres bleu velcro,
- 5 Bandeaux avec grattant velcro EMR80 en 30 cm

**Accessoires :**

- Un kit micro Flex pour le dépeussierage en hauteur des sur-faces difficile d'accès,
- 2 Housses micro Flex bleues
- 1 pichet doseur
- 1 filet de lavage avec limite de remplissage 60 x 80 cm
- 1 paquet de lavettes grattantes 30 x 30 cm
- 1 paquet de Netty roses auto protégée pour l'entretien des wc et sanitaires.
- 1 kit pelle aéroport
- Gama 29 : 1 067.95 € HT
- Pierre Le Goff : 1 126.16 € HT

**Décision :**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**  
**- DECIDE de retenir le devis de GAMA 29 le moins-disant pour un montant de 1 067.95€ HT.**  
**- AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.**

**5/ Restaurant scolaire : avenant n°1 et avenant n°2 lot 13 AM ELEC**

M. le Maire présente 2 avenants au lot 13 - AM Elec :

**Lot 13 - Electricité - AM ELEC Avenant n°1 - Plus-Value**

M. le Maire présente un devis pour le raccordement électrique au tarif jaune ; la fourniture et la pose d'un tableau et l'adaptation du matériel.

- + 7 945.61€ HT
- + 9 534.73 € TTC

**Décision :**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**  
**- ACCEPTE l'avenant suivant :**

- Lot 13 - Electricité - AM ELEC Avenant n°1 - Plus-Value :
- Marché initial 97 500.40 € HT
- Avenant n°1 en plus-value + 7 945.61 € HT
- Total marché HT 105 446.01 € HT

**Lot 13 - Electricité - AM ELEC Avenant n°2 - Moins-Value**

M. le Maire présente un devis en moins-value pour la suppression de l'optidelesteur avec conservation pré-câblage, création d'une baie informatique et passage avec 2 moniteurs de plus en visiophonie.

- 461.51 € HT
- 553.81 € TTC

**Décision :**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**  
**- ACCEPTE l'avenant suivant :**

- Lot 13 - Electricité - AM ELEC Avenant n°2 - Moins-Value :
- Marché initial 97 500.40 € HT
- Avenant n°1 en plus-value + 7 945.61 € HT
- Avenant n°2 en moins-value - 461.51 € HT
- Total marché HT 104 984.50 € HT

**URBANISME- FONCIER**

**1) Acquisition de la parcelle B 1571 à l'euro symbolique**

Dans le cadre de la construction de la future station d'épuration sur Saint-Carné, il est proposé à la commune de Saint-Carné d'acquérir la parcelle B 1571 pour 1 euro symbolique.

Plan de division consultable en Mairie sur demande ou sur le site internet saintcarne.com.

**Décision :**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**  
**- DECIDE d'acquérir la parcelle B 1571, propriété de M.Mme TOSTIVINT, d'une contenance de 25 ca, sise rue de la Grande Noé à SAINT-CARNÉ 22100, pour un euro symbolique.**  
**- DIT que l'acte de vente sera rédigé par le service juridique de Dinan Agglomération**  
**- AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente**

**RESSOURCES HUMAINES**

**1) Lancement du recrutement d'un agent technique suite à une démission**

M. le Maire explique que M. Anthony CILARD, Adjoint technique territorial stagiaire a démissionné de son poste.

M. le Maire propose de lancer un nouveau recrutement.

**Calendrier prévisionnel du recrutement :**

- Mise en ligne de l'offre : semaine du 17 juin 2024
- Date limite des candidatures : 31 juillet 2024
- Pré sélection des candidatures : août 2024
- Entretiens : semaine du 26 août 2024

M. le Maire rappelle le tableau des effectifs en vigueur à ce jour : Afin de pouvoir recruter le futur agent des services techniques il convient de créer les différents grades énoncés dans l'offre d'emploi à savoir :

**Filière Technique :**

- Adjoint technique territorial – 1 poste à 35h00
- Adjoint principal de 2ème classe – 1 poste à 35h00
- Adjoint technique principale de 1ère classe – 1 poste à 35h00
- Agent de Maîtrise – 1 poste à 35h00
- Agent de Maîtrise principal – 1 poste à 35h00

Une fois la personne recrutée sur un de ces grades, les autres grades seront supprimés.

**Décision :**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**  
**- PREND ACTE du planning prévisionnel du recrutement de l'agent des services techniques**  
**- APPROUVE la création des grades proposée à la filière technique**

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Relais des Villages : remise des médailles le mardi 4 juin
- Mission Argent de Poche : semaine du 8 au 12 juillet 2024.

Fin du Conseil Municipal à : 21h50

Prochain Conseil Municipal le : Mercredi 3 Juillet 2024 à 20h00.

**CONTACTS UTILES**

**Maire de Saint-Carné**

Tél. 02 96 83 58 22  
 mairie@saintcarne.com  
 www.saintcarne.com

**Ecole Norbert Guitton**

Tél. 02 96 83 61 21

**Accueil périscolaire**

Tél. 02 96 83 62 31

**Restaurant scolaire**

Tél. 02 96 88 00 15

**URBANISME**

**Déclarations préalables**

N° de dossier	Date de dépôt	Adresse du terrain Objet des travaux
DP 022 280 24 C0001	15/01/2024	16 LA TOUCHE Cloture et portail 280 C 222, 280 C 223
DP 022 280 24 C0002	22/01/2024	3 le bas pont roux construction d'une terrasse sur pilotis et remplacement fenetre en porte-fenetre 280 A 1186
DP 022 280 24 C0003	25/01/2024	LA CROIX DU CHENE création d'ouverture, modification d'ouverture et refection zone de toiture 280 C 412, 280 C 413
DP 022 280 24 C0004	29/01/2024	18 le bas pont roux Transformation du garage en pièce à vivre 280 A 293, 280 A 594
DP 022 280 24 C0005	05/02/2024	1 lotissement les grands prés remplacement des fenetres en bois par du PVC blanc 280 A 970
DP 022 280 24 C0006	22/03/2024	40 Les Hauts Villots Construction d'un garage en bois 280 C 537
DP 022 280 24 C0009	08/04/2024	3 la Ville Oustin installation panneaux photovoltaïques 280 OB 399
DP 022 280 24 C0010	19/03/2024	LES TERRES Abattage arbres 280 B 612
DP 022 280 24 C0012	12/04/2024	1A RUE DE LA GRANDE NOE 280 B 1494, 280 B 1498
DP 022 280 24 C0014	19/04/2024	44 le bas pont roux Cloture 280 A 1020
DP 022 280 24 C0015	16/04/2024	16 HEUNAN création fenetre de toit et remplacement ancienne fenetre de toit 280 B 302
DP 022 280 24 C0017	25/04/2024	3 le Champ Cloture 280 C 857
DP 022 280 24 C0018	25/04/2024	2 RTE DU STADE Division en vue de construire 280 A 431
DP 022 280 24 C0020	13/05/2024	36 le bas pont roux enduït sur mur 280 A 277
DP 022 280 24 C0021	17/05/2024	1 rue Josse Clôture 280 B 1527, 280 B 1533, 280 B 1534

**Permis de construire**

N° de dossier	Date de dépôt	Adresse du terrain Objet des travaux
PC 022 280 21 C0002 M01	16/02/2024	8 rue de la Gervinais Suppression du carport et pose d'une clôture 280 C 988
PC 022 280 22 C0011 M01	03/05/2024	3 DOMAINE DES BLES D'OR modification cloture 280 C 1056
PC 022 280 22 C0012 M01	30/04/2024	1 DOMAINE DES BLES D'OR modification cloture 280 C 1057
PC 022 280 23 C0002 M01	05/01/2024	LE CLOS MOINE Edification d'une clôture 280 C 1035, 280 C 1039, 280 C 1040, 280 C 1050
PC 022 280 24 C0001	23/01/2024	3 LA VILLE ES GICQUAUX Extension et construction d'une annexe 280 C 514, 280 C 515, 280 C 516, 280 C 517
PC 022 280 24 C0002	23/01/2024	2 C RUE DE L'ECOLE Construction d'une maison individuelle 280 B 1429, 280 B 1431
PC 022 280 24 C0004	27/03/2024	3 LES HAUTS VILLOTS Construction d'un garage 280 C 884, 280 C 887
PC 022 280 24 C0006	03/04/2024	Lot 10 Lotissement "Le Domaine des Blés d'Or" Construction d'une maison individuelle 280 C 1054
PC 022 280 24 C0008	24/05/2024	17 L ECOTAY Extension d'un balcon existant 280 A 1096, 280 A 993

**ÉTAT CIVIL**

**Naissances**

30/04/2024	Tylio ALLAIN
20/04/2024	Lowenn DUFLOS DIOT
16/04/2024	Gaspard CHEVALIER BASLÉ
18/05/2024	Matis ROUX LUCAS
24/05/2024	Antoine MIMOUNI
15/05/2024	Elie MARGANIEC
26/01/2024	Ambre LECLERC
10/12/2023	Laïa MONNIER

**Mariages**

10/02/2024	Jean-Michel AMOUREUX et Astrid CRUZ BLANCO
------------	--

**Décès**

24/04/2024	Dominique Bouexel
------------	-------------------

**HORAIRES D'ÉTÉ**

**La mairie prend ses quartiers d'été !**

A compter **du lundi 8 juillet et jusqu'au 30 aout 2024**, la mairie sera ouverte :

	Matin	Après midi
Lundi	9h00 - 12h30	14h00 - 17h00
Mardi	Fermé au public	14h00 - 17h00
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public
Jeudi	9h00 - 12h30	Fermé au public
Vendredi	9h00 - 12h30	Fermé au public

Fermée le vendredi 16 août







# MEMO

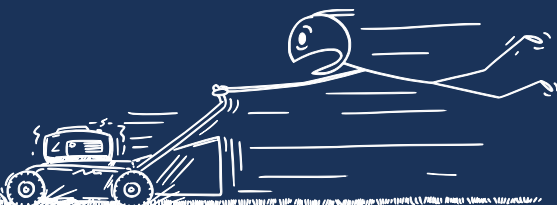
## ANIMATIONS 2024

<b>SEPT</b>	<b>03/09</b>	Reprise du club de l'amitié
	<b>14/09</b>	Accueil des nouveaux habitants à 11h en salle du conseil
	<b>15/09</b>	Ateliers bien-être 10h-12h, salle associative - Sophie Wiszniak
	<b>16/09</b>	AG de la Marche
	<b>21/09</b>	Inauguration du nouveau restaurant scolaire à 11h
<b>24/09</b>	Couscous du club de l'amitié	
<b>OCT</b>	<b>01/10 &amp; 02/10</b>	Festival 1ers émois
	<b>05/10</b>	Soirée Choucroute CNDBSC
	<b>11/10</b>	Soirée jeux APE
	<b>13/10</b>	Vide grenier CNDBSC
	<b>27/10</b>	Repas des aînés organisé par la commune
	<b>29/10</b>	Animation du club des aînés
<b>NOV</b>	<b>08/11</b>	Concours maisons et jardins fleuries
	<b>09 &amp; 10/11</b>	Bourse aux jouets APE
	<b>11/11</b>	Cérémonie du 11 Novembre
	<b>23/11</b>	Couscous AVD
	<b>26/11</b>	Animation club de l'amitié
<b>DÈC</b>	<b>06/12</b>	AG du Comité des fêtes
	<b>07/12</b>	Repas de Noël du club de l'amitié
	<b>13/12</b>	Soirée de Noël de l'APE
	<b>16/12</b>	Fête de fin d'année de la Marche
	<b>20/12</b>	Spectacle Cas Clinique à l'Espace Karnay à 20h30

## QUAND TONDRE ?

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ➔ en jour ouvrable
  - ➔ le samedi
  - ➔ le dimanche
- ▶ 08h30 - 12h00 et 13h30 - 19h30  
▶ 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00  
▶ 10h00 - 12h00



## REPORT COLLECTE

- ➔ **Jeudi 15 août**  
COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES  
Report au samedi 17 août dès 5h00 du matin (bacs jaunes)
- ➔ **Vendredi 1er novembre**  
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES  
Report au samedi 2 novembre dès 5h00 du matin
- ➔ **Lundi 11 novembre**  
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (ZA)  
Report au mardi 12 novembre dès 5h00 du matin  
COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES  
Report au vendredi 15 novembre dès 12h00